



## VOEU

Déposé par le groupe politique : **Gauche Républicaine et écologique**

Séance plénière du : 9 octobre 2025

Titre du vœu : « **Vœu relatif à l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier** »

Rédacteur : Bernard Baude

Signature :

Depuis 2017, la Région des Hauts-de-France s'est pleinement engagée dans la démarche partenariale lancée en faveur du Renouveau du Bassin Minier, aux côtés de l'État, du Département du Pas-de-Calais, du Département du Nord, des Intercommunalités du Bassin Minier et des Communes concernées.

L'ensemble des collectivités et des acteurs du territoire n'ont depuis cessé de déployer leurs moyens et leur volontarisme, pour parvenir à la métamorphose du territoire et dans l'accompagnement des habitants. La Région des Hauts-de-France a répondu présente sur les compétences qui sont les siennes, tant sur le volet des solidarités humaines que celui des solidarités territoriales.

Mais le travail est loin d'être terminé car plusieurs cités sont en cours de rénovation thermique des logements et aussi des espaces publics, en effet ne s'arrêter qu'aux logements et négliger le cadre de vie ne serait que faire le travail à moitié.

Dans la période actuelle, l'effort fait pour le Bassin Minier est remarquable et doit être continu et soutenu car beaucoup de cités sont prévues et sont encore à rénover dans le Nord – Pas-de-Calais. A ce jour, 35 cités ont été retenues, mais nous savons qu'il en reste bien d'autres.

Lors de sa venue le 3 juin dernier à Wallers-Arenberg, le Président de la République a confirmé la disponibilité jusqu'en 2027 des fonds concernant la rénovation des logements et les aménagements publics des 35 cités ERBM.

Lors de la signature officielle de la convention ERBM le 2 septembre à Escaudain, la venue du Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation et de la Ministre du Logement est un signal fort de reconnaissance pour nos territoires et témoigne d'une volonté claire de poursuivre aux côtés des Élus des collectivités, des acteurs mobilisés et des habitants le grand chantier de transformation et de valorisation de nos cités minières.

Les annonces faites par le Ministre François Rebsamen confortent comme l'avait annoncé le Président de la République, que les moyens affectés jusqu'en 2027 se poursuivraient. Mais qu'en sera-t-il une fois cette période écoulée ?

Une interrogation partagée par les Maires des communes concernées lors de la rencontre du 27 mai à Valenciennes, en présence de Laurent Carrié, Conseiller des territoires du Président de la République. Des Maires expriment leurs inquiétudes quant à l'accompagnement après 2027 et de la lourde charge financière que présente la réhabilitation des espaces publics et des cités minières qui leur incombent. Même lorsque celle-ci est accompagnée à 70% par l'État et la Région, 30% reste tout de même à la charge de petites ou grandes communes, ce qui est souvent un coût très conséquent et engendre un besoin de trésorerie tout aussi important. Provoquant aussi des difficultés à mener les autres projets inscrits dans leur PPI, nécessaires pour accompagner les familles au niveau sanitaire, social, éducatif ou encore culturel et faire aboutir des réalisations tout aussi importantes pour nos habitants.

Nous croyons profondément que le renouveau passe par une action collective, nous savons que tout cela ne peut se faire sans une vision partagée, sans coordination étroite avec les Communes, les Intercommunalités, la Région Hauts-de-France et surtout l'État sur qui nous comptons pour poursuivre cette belle ambition : Celle d'un Bassin Minier réinventé et fier ! Notre territoire, marqué par l'histoire industrielle et sociale de l'exploitation notamment minière, a porté pendant des décennies la richesse d'un pays aux prix de lourds sacrifices humains, sociaux et environnementaux. Ce passé ouvrier et populaire, dont nous sommes fiers, mérite aujourd'hui reconnaissance, réparation pour se projeter vers l'avenir.

Or, force est de constater que les habitants du Bassin Minier continuent de subir les conséquences d'une désindustrialisation brutale, d'un abandon progressif des services publics, d'une précarité croissante, d'un mal-logement persistant et d'une stigmatisation.

Les indicateurs économiques et sociaux (de chômage, d'accès à la santé, au logement) restent critiques, plus que pour le reste du pays ; et derrière ces chiffres, ce sont autant de situations individuelles qui nous mobilisent quotidiennement, et méritent la considération des pouvoirs publics.

Pour toutes ces raisons, les Conseillers régionaux des Hauts-de-France réunis en assemblée plénière demandent :

- **L'implication pleine et entière de l'État dans la dynamique partenariale nécessaire à la poursuite de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.**
- **Que l'État soutienne la poursuite et le renforcement de l'ERBM au-delà des échéances de 2027, en lui demandant un nouvel engagement pluriannuel massif, à la hauteur des enjeux sociaux, sanitaires, économiques, environnementaux et patrimoniaux du territoire.**
- **Une participation financière significative permettant, l'accélération des rénovations des logements miniers et des cadres de vies, le développement de projets et d'infrastructures de mobilités, de santé, de culture et d'accès aux services publics, la lutte renforcée contre la précarité énergétique, la désertification des quartiers, la relégation sociale et le soulagement des finances des Communes.**
- **De réétudier les dossiers des Communes qui n'ont pas été retenues lors des précédentes études.**
- **De considérer les difficultés financières des collectivités territoriales en permettant aux Communes et aux Intercommunalités engagées dans l'ERBM d'étaler dans le temps les nécessaires travaux et aménagements publics. Ceci en les actant dans une convention pluriannuelle qui prolongerait les délais requis.**

VOEU ADOPTÉ